



## Problèmes et harcèlement de cdiscount

Par Ilo, le **01/10/2009** à **13:29**

Bonjour,

Alors cela va être un peu long mais je vais essayer de faire court.

J'ai acheté des produits CDiscount (3 factures différentes) avec paiement différé.

Je ne sais si cela peut entrer dans la cause de mon problème mais après la réception de la 3ème commande, je me suis aperçu que j'avais commandé un même produit 2 fois et donc j'ai renvoyé à temps le produit pour être remboursé).

Quelques jours plus tard, 3 paiements sont refusés car je reçois 3 mails m'annonçant un défaut de paiement.

Ne comprenant pas et pour éviter les problèmes, je prends ma carte bleue et je paye les 3 sommes demandées.

Pour moi, à ce moment là, tout est fini. Et bien, non.

Je reçois de nombreux appels de cette société mais avec un numéro caché. Qui dit caché, je ne réponds pas, la pub, j'en ai marre.

Un jour, ma mère en vacances à la maison, répond et tombe sur un conseiller clientèle qui lui demande de payer et elle ne comprend rien. Je rappelle dans l'après midi et je l'informe que j'ai tout payé sans problème. Elle prend en compte ma demande et dit qu'il faudra plusieurs jours pour que l'information remonte plus haut.

2 mois plus tard, je me suis fait harceler depuis au téléphone (portable, fixe, SMS) pour que je

paye et ils ont même gardé l'argent de l'article renvoyé (48 € quand même) sur l'argent que je leur dois virtuellement car j'ai mon relevé bancaire et tout est prélevé.

Aujourd'hui, je reçois par mail, des envois "service pré-judiciaire" d'un cabinet d'huissiers concernant les sommes que j'ai pourtant payé.

Ma question est la suivante. Je suis handicapé, reconnu et travailleur handicapé et harcelé par la société CDiscount.

Que puis-je faire ? Les poursuivre ? Et si oui, sur quels articles de loi, puis je me fonder pour cela ?

C'est fatiguant et maintenant, les huissiers, je ne voudrais pas me faire avoir et surtout être poursuivi alors que j'ai tout payé.

Je vous remercie de l'aide que vous pourrez m'apporter.

Cordialement,

Laurent

Par **citoyenalpha**, le **01/10/2009 à 17:05**

Bonjour

Il convient d'adresser un courrier recommandé à CDiscount.

Vous indiquerez la référence des factures ainsi qu'une copie de votre relevé bancaire où est indiqué le paiement.

Vous exigerez l'arrêt immédiat du harcèlement téléphonique en vertu de l'article 222-16 du code pénal qui dispose que :

[citation]Les appels téléphoniques malveillants réitérés ou les agressions sonores en vue de troubler la tranquillité d'autrui, sont punis d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende.[/citation]

Vous exigerez l'arrêt du mandat de la société de recouvrement et qu'à défaut vous déposerez une plainte pour escroquerie suivant l'article 313-1 du code pénal disposant que :

[citation]L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manoeuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge.

L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 375000 euros

d'amende.[/citation]

Là où je ne comprends pas c'est que vous dites avoir retourné un article et que d'après votre post vous semblez l'avoir payé.

Dans l'attente de vous lire.

Par **Ilo**, le **01/10/2009 à 18:46**

[citation]Là où je ne comprends pas c'est que vous dites avoir retourné un article et que d'après votre post vous semblez l'avoir payé. [/citation]

En effet, j'ai retourné un article que j'avais acheté en double.

Donc ils se sont servis de l'argent qu'ils me devaient rembourser pour le déduire des sommes dues.

Mais comme, je ne leur dois rien (preuve à l'appui), ils ont gardé mon argent et je ne sais pas comment récupérer mon chèque sur l'article renvoyé.

C'est compliqué. J'ai fait appel à Fianet (partenaire de Cdiscount) qui fait la médiation entre le client et le vendeur. Je viens d'avoir un retour qui me dit qu'ils (Cdiscount) n'ont jamais répondu.

Leur écrire, mais cela ne sert à rien. J'ai eu une autre fois un problème pour un échange. Ils n'ont jamais répondu. J'ai préféré de pas poursuivre afin d'éviter un problème. En effet, ils peuvent se payer des avocats et moi personnellement, ce n'est pas le cas.

Ce qui m'énerve, c'est que je suis **handicapé**, je suis fatigué et je n'ai plus l'énergie pour me battre comme avant.

J'ai tellement commandé chez eux, ce qui m'étonne qu'il m'attaque en justice.

C'est sympa d'avoir répondu.

Par **jeetendra**, le **01/10/2009 à 19:05**

[fluo]CLCV de l'Aveyron - Union départementale[/fluo]

adresse: 13 rue des coquelicots

12850 ONET LE CHÂTEAU

Tel. : 05 65 46 29 25

Fax : 05 65 42 07 41

Email : aveyron@clcv.org

[fluo]DGCCRF de l'Aveyron [/fluo]

16 rue de Camonil

12000 RODEZ  
Tel.: 05.65.67.79.00

[fluo]UDAF de l'Aveyron[/fluo]  
11-13, avenue Amans-Rodat  
BP 810  
12008 RODEZ Cedex  
udaf@udaf12.fr  
Tél. : 05 65 73 31 92  
Fax : 05 65 68 36 84  
Site Internet : <http://www.acerodez.fr/udaf/>

Bonsoir, appelez un des numéros ci-dessus, vous finirez bien par trouver un soutien juridique approprié, ne vous découragez pas, tenez bon, cordialement.